

**RÉGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTÉ**

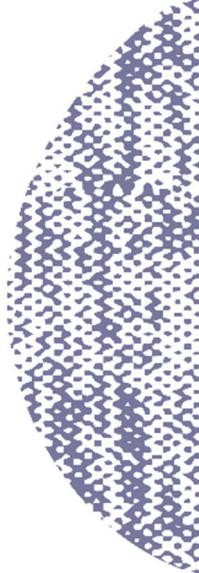
Dossier de presse

**RURAL
TOUR**

Région Bourgogne-Franche-Comté

Coup d'envoi du « Rural Tour »
en Bourgogne-Franche-Comté

Lundi 25 août 2025
À NEUBLANS-ABERCEMENT (JURA)
ET À MELOISEY (CÔTE-D'OR)



Sommaire

- | | |
|--------|---|
| Page 3 | Coup d'envoi du premier « Rural Tour » en Bourgogne-Franche-Comté |
| Page 3 | Le « Rural Tour », c'est quoi ? |
| Page 4 | À la découverte de deux projets bénéficiaires du dispositif régional ENVI (Espaces Nouveaux, Villages Innovants) |
| Page 4 | Un bâtiment multiservices à Neublans-Abergement (Jura) |
| Page 5 | Un café associatif à Meloisey (Côte-d'Or) |
| Page 6 | Le soutien de la Région à la ruralité |
| Page 7 | Zoom sur le programme régional ENVI |
| Page 8 | La carte des projets du dispositif ENVI |

Coup d'envoi du premier « Rural Tour » en Bourgogne-Franche-Comté

Lundi 25 août 2025, Éric Houlley, vice-président de la Région en charge de la cohésion territoriale, de la politique de la ville, des ruralités, des parcs naturels et des contrats de plan, a donné le coup d'envoi du premier « Rural Tour » en Bourgogne-Franche-Comté.

Cette première étape était l'occasion de découvrir, aux côtés des actrices et des acteurs locaux, deux projets soutenus au titre du dispositif régional ENVI « Espaces nouveaux, Villages innovants », destiné aux communes de moins de 2 000 habitants :

- Un bâtiment multiservices à Neublans-Abergement (Jura) ;
- Un café associatif à Meloisey (Côte-d'Or).

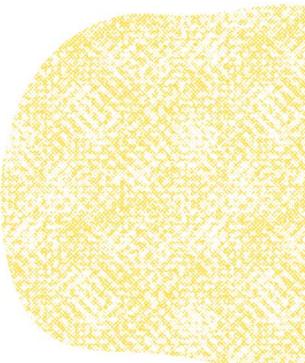
Le « Rural Tour » c'est quoi ?

Cet évènement, conçu en plusieurs étapes, met en lumière des acteurs et des actrices qui font vivre les territoires ruraux de Bourgogne-Franche-Comté.

Les objectifs ?

- Mettre en valeur des projets locaux et l'action de la Région en zone rurale ;
- Montrer la richesse et la diversité des initiatives soutenues pour aider les territoires à se transformer, à se dynamiser et à recréer du lien entre les habitants pour favoriser le vivre-ensemble ;
- Donner un éclairage sur l'importance des aides à la ruralité : les financements régionaux ou européens, l'accompagnement, la mise en réseau...

La deuxième étape du « Rural Tour » est prévue au printemps 2026.



À la découverte de deux projets bénéficiaires du dispositif régional ENVI (Espaces Nouveaux, Villages Innovants)

Un bâtiment multiservices à Neublans-Abergement dans le Jura

Privée de commerces de proximité, la commune jurassienne de Neublans-Abergement a décidé de faire construire un bâtiment multiservices qui ouvrira ses portes d'ici fin 2025.

Cet édifice permettra d'accueillir une agence postale communale, un café associatif, un restaurant occasionnel, une épicerie participative, une bibliothèque, une association d'aide à la personne. **Une association créée en 2021 assurera l'animation du lieu tout au long de l'année**, avec des activités telles que des débats, des conférences, des soirées et autres manifestations festives, des expositions, des concerts, etc.

Des marchés y seront organisés avec des producteurs locaux. Les bénévoles participeront également à la gestion des différents points de vente, afin de compléter les heures de présence de la gérante de l'agence postale communale.

Un soin particulier a été apporté à la charpente, dont l'ossature et la totalité des menuiseries intérieures et extérieures ont été conçues en bois local scolyté. Par ailleurs, l'isolation sera assurée par de la laine de bois et de la paille.

Pour ce projet, la commune a d'ailleurs bénéficié d'une aide régionale au titre du programme de soutien à la construction en bois local.

Le soutien régional au titre d'ENVI porte sur les espaces extérieurs : plusieurs dizaines d'arbres d'essences locales, des haies et des massifs, du mobilier, des murs en tuiles (en chantier participatif), sans oublier une mare de 20 m² et une forêt comestible. Ces espaces ont été pensés avec l'intervention d'un écopaysagiste et l'organisation de rencontres impliquant les actrices et les acteurs locaux.

Le suivi et la formation à la gestion des espaces verts avec des techniques de « gestion différenciée » et à la permaculture sont aussi prévus.

Crédit : ArchiBulle - Architecte (Bourg-en-Bresse)



En bref :

- **Le village de Neublans-Abergement**, caractérisé par un habitat dispersé, est situé dans l'aire d'attraction de Dole et compte 549 habitants (+160 depuis 1999).
- **Le bâtiment multiservices**, en cours de construction, accueillera une agence postale communale, un café associatif, un restaurant occasionnel, une épicerie participative, une bibliothèque et une association d'aide à la personne.
- **Les aides régionales :**
 - 45 000 euros de soutien financier au titre du dispositif ENVI pour l'aménagement des espaces extérieurs ;
 - 150 000 euros de financement dans le cadre du programme d'aide à la construction en bois local (coût global du projet : 1,3 M€).

Un café-associatif à Meloisey en Côte-d'Or

Depuis plusieurs années, la municipalité et une association mobilisant un groupe de bénévoles du village organisent un festival sur deux jours durant l'été autour de la vigne, du vin, de l'artisanat, de la musique et des arts. Un marché de producteurs et d'artisans réunissant une cinquantaine d'exposants se tient à cette occasion.

Des spectacles vivants et des concerts, ainsi que des ateliers sont proposés aux visiteurs (www.festives-meloisey.fr). Cette manifestation est un véritable élément fédérateur dans le village.

Pour aller plus loin, une association s'est constituée (*O Vertu'Ose*) et s'est associée à la mairie pour porter un projet plus pérenne pour recréer du lien dans le village et avec les communes environnantes. Un café associatif et un marché de producteurs régulier ont ainsi vu le jour, permettant ainsi aux habitants de se retrouver, de rencontrer les agriculteurs et de soutenir l'économie locale.

Le café est installé dans un local d'une surface de 40 m² et dispose d'une terrasse avec vue sur le jardin de la mairie et sur l'église. L'emplacement permet d'organiser le marché dans une enceinte piétonne et sécurisée.

Le soutien régional au titre d'ENVI a porté sur le financement des travaux et l'aménagement d'un local adapté au projet.



Crédit photo : Facebook *O Vertu'Ose*

En bref :

- **Le village de Meloisey**, caractérisé par un habitat dispersé (un village et un hameau), est situé dans l'aire d'attraction de Beaune et compte 321 habitants.
- **Un café associatif et un marché de producteurs** ont vu le jour grâce aux efforts conjoints de la commune, de l'association O Vertu'Ose et des habitants. Le projet est également suivi par le Pays Beaunois, notamment pour assurer la viabilité de l'activité.
- **Aide régionale** : 17 050 euros de soutien financier au titre du dispositif ENVI (coût global du projet : 24 372 euros).

Le soutien de la Région à la ruralité

La Bourgogne-Franche-Comté est la première région rurale de France, avec près des deux-tiers de sa population résidant à la campagne. La Région s'est donc dotée d'outils pour agir concrètement, massivement et durablement, afin d'accompagner au plus près les dynamiques locales. Les besoins sont aussi divers que les territoires eux-mêmes.

La collectivité soutient directement les territoires ruraux à travers deux outils ciblés :

- **Le dispositif ENVI**, qui permet de financer des projets construits avec les habitants, dans les communes de moins de 2 000 habitants. Plus de 12 millions d'euros ont été investis par la Région pour faire émerger près de 600 projets : lieux de vie, d'échanges, de culture, d'alimentation ou de transition écologique.
- **Le programme européen LEADER, dont la gestion est à la charge de la Région depuis 2014**, qui permet quant à lui d'accompagner massivement les territoires ruraux dans leurs projets de développement.

Sur la période 2014-2022, 843 projets ont été suivis pour un montant global de plus de 45 millions d'euros. Les projets soutenus sont divers : rénovation énergétique de bâtiments, restauration du patrimoine, service à la population en zone rurale, terrains de sport, festivals, itinéraires touristiques, approvisionnement de la restauration collective, etc.

Un nouveau programme LEADER a été lancé pour 2023-2027, couvrant les deux-tiers des zones rurales de la région. Pour cette période, 39,85 millions d'euros de fonds européens sont mobilisés pour soutenir ces territoires.

La Région y réserve pour sa part une enveloppe de 7 millions d'euros.

Par ailleurs, le dispositif **Centralités rurales en Région (C2R)** épaulé **126 communes** engagées dans une démarche de redynamisation de leur bourg-centre (commerces, espaces publics et logements), grâce à une enveloppe budgétaire régionale de **50 millions d'euros**.

Le soutien régional à l'aménagement et au développement des territoires, notamment ruraux, passe enfin par les **contrats de territoires en action (TEA)**. Ces derniers permettent de financer des projets selon le degré de fragilité du territoire et le principe du « *donner plus à ceux qui ont moins* ». Pour les faire vivre, la Région débloque un fonds de 100 millions d'euros pour la période 2022-2028.

Enfin, les territoires ruraux de Bourgogne-Franche-Comté intégrés au périmètre d'un des **quatre Parcs naturels régionaux** bénéficient également d'un soutien régional dédié dont les objectifs sont à la fois de faire vivre et aménager la montagne, d'anticiper les effets du changement climatique, de promouvoir et préserver nos ressources.



La mise en œuvre de l'ensemble de ces dispositifs s'appuie sur une **ingénierie régionale dédiée** (15 chargés de mission), **dont la présence sur le terrain seconde les porteurs de projets**, afin de susciter l'émergence et la mise en œuvre de projets de qualité, en cohérence avec les engagements de la Région en faveur de la transition énergétique et environnementale.

La Région soutient également l'action locale en facilitant le montage des projets grâce au cofinancement de **70 postes d'ingénierie** dans les domaines de la santé, de la transition écologique et des mobilités. L'action régionale auprès des ruralités passe aussi par la **mise en réseau des élus et des techniciens des territoires** pour assurer leur interconnaissance, leur montée en compétences et une inspiration mutuelle.

Zoom sur le programme régional ENVI

Ce dispositif joue un rôle essentiel en soutenant le maintien et le développement des services dans les zones rurales, contribuant à renforcer l'attractivité des territoires. Il favorise la participation citoyenne et la co-construction d'initiatives, renforçant le sentiment de fierté, le vivre-ensemble et l'image positive des villages.

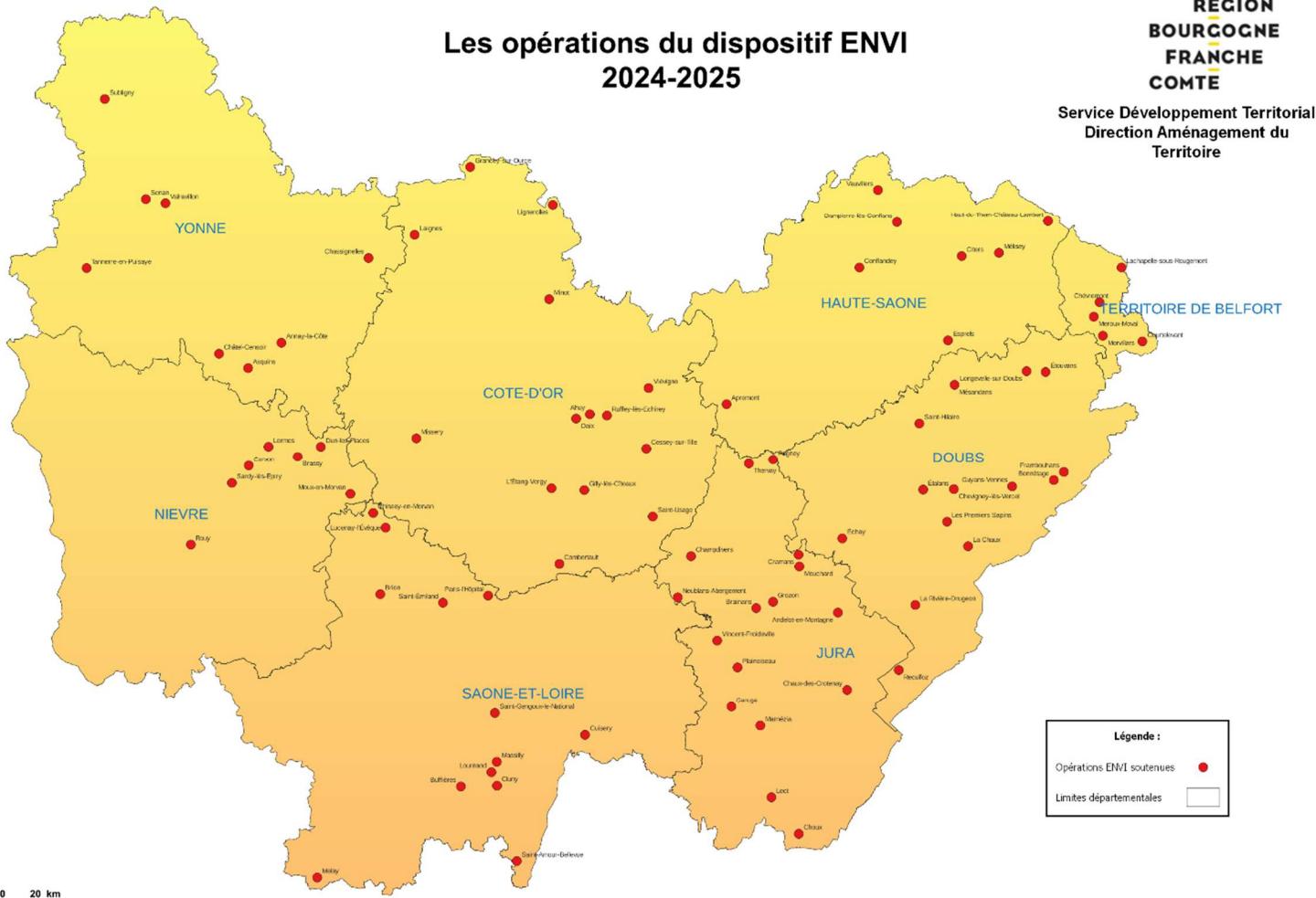
Il permet d'accompagner des projets :

- **D'animation et de concertation favorisant l'implication des actrices et des acteurs locaux dans la vie locale.** La subvention est plafonnée à 8 000 euros (jusqu'à 80 % du montant total du projet) ;
- **D'investissement ayant fait l'objet d'une démarche participative** (concertation et/ou une co-construction) : rénovations, aménagements de bâtiments et d'espaces publics, etc. La subvention est plafonnée à 50 000 euros.

Destiné aux collectivités locales ou groupements de collectivités, associations ou structures coopératives (SCIC, SCOP), **ENVI c'est aussi un accompagnement technique personnalisé** pour aider à faire émerger et à mettre en œuvre les projets, avec un comité d'engagement pour examiner les demandes. Composé de membres du Conseil régional et de la société civile, ce comité rend un avis et propose un montant de subventions.

Contact des porteurs de projet :

Arnaud MATHIAN : arnaud.mathian@bourgognefranche-comte.fr



Sources: IGN BD TOPO 2017, DONNEES ENVI 2024 - 2025, SIG CRBFC, JUILLET2025

12,5 millions d'euros.

| DÉPARTEMENTS | ASSOCIATIONS | COMMUNES | EPCI | AUTRES | TOTAL PROJETS |
|-----------------------|--------------|------------|----------|-----------|---------------|
| Côte-d'Or | 9 | 64 | | 2 | 75 |
| Doubs | 14 | 89 | 5 | 4 | 112 |
| Haute-Saône | 10 | 39 | 1 | 1 | 51 |
| Jura | 5 | 78 | | 2 | 85 |
| Nièvre | 14 | 37 | 1 | 4 | 56 |
| Saône-et-Loire | 27 | 103 | 2 | 1 | 133 |
| Territoire-de-Belfort | 1 | 6 | | | 7 |
| Yonne | 24 | 44 | | 1 | 69 |
| | 104 | 460 | 9 | 15 | 588 |

CONTACTS PRESSE

RÉGION BFC

Marie SOUVERBIE

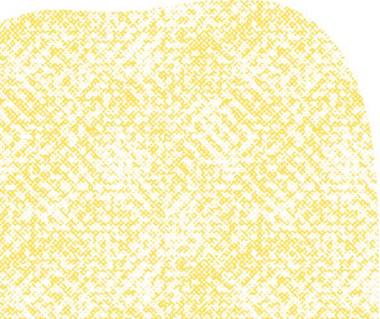
marie.souverbie@bourgognefranche.comte.fr

06 74 97 43 18

Laure HUBIDOS

laure.hubidos@bourgognefranche.comte.fr

06 08 37 99 02



REGION
—
BOURGOGNE
—
FRANCHE
—
COMTE